



En tant que locataire, peut on confier les clés à un tiers.

Par **leandra**, le **29/08/2013** à **19:13**

bonjours

Je suis propriétaire d'une maison individuelle, dont je loue le rez de chaussée avec accès en commun. Je souhaite savoir si mon locataire a le droit de donner les clés du dit logement ainsi que celle qui donne accès à ma propriété à un tiers.

Je vous remercie d'avance pour vos renseignements. Cordialement.